

Le capitalisme et le socialisme : similitudes et différences

Ramine Motamed-Nejad

POUR UNE APPROCHE ALTERNATIVE AUX REPRÉSENTATIONS ANTINOMIQUES DU CAPITALISME ET DU SOCIALISME

Le capitalisme et le socialisme ont été placés le plus souvent sous le signe de l'altérité radicale. Ce présupposé est le fil d'Ariane qui parcourt une grande partie de la théorie économique, depuis ses fondateurs jusqu'aux contemporains. On retrouve les traces d'une telle interprétation dichotomique chez les auteurs qui ont appréhendé le capitalisme et le socialisme dans leur généralité. De grands penseurs comme K. Marx, J. Schumpeter ou encore F. A. Hayek, mus par des doctrines et des présupposés largement discordants, ont ainsi en commun une telle vision dualiste du capitalisme et du socialisme¹. Mais on décèle, également, l'empreinte de cette représentation dans les approches qui abordent le capitalisme et le socialisme, non pas comme des catégories générales et abstraites, mais comme des entités historiques et concrètes. Dans ces approches, le dualisme, évoqué ci-dessus, s'affirme, de nos jours, par la prépondérance de l'idée du retour invincible des anciennes économies socialistes au capitalisme. De fait, en dépit de leurs divergences, les tenants d'une telle conception opposent le capitalisme et le socialisme sur au moins cinq

1. Il faut noter qu'on retrouve les traces de cette perception chez nombre de théoriciens de l'économie soviétique tels que N. Boukharine (édition française de 1976) et E. Preobrajensky (édition française de 1972) ainsi qu'au sein de l'école libérale autrichienne, en particulier dans les travaux de L. von Mises. L'empreinte de cette conception dans les écrits de von Mises a été mise en lumière par W. Brus et T. Kowalik, 1970.

facteurs principaux qui incarnent à leurs yeux autant d'éléments de définition et, partant, autant de critères de comparaison et de différenciation de ces deux formations économiques². Il s'agit de la nature des relations économiques (en particulier l'essence des relations de financement, de production, de travail et d'échange), des modalités dominantes de coordination de ces relations (plan ou marché), des spécificités des institutions économiques en place, des caractéristiques de l'idéologie dominante et, enfin, des formes du système politique qui légitiment celle-ci. Le tableau 1 synthétise, de manière schématique, ces normes de clivage privilégiées par les interprétations antinomiques du capitalisme et du socialisme.

Le présent texte s'inscrit en rupture à l'égard de ces visions. Nous ne recusons pas, bien entendu, la dualité entre le capitalisme et le socialisme sur des points incontestables. Néanmoins, nous pensons que ceux-ci ont en commun des caractéristiques essentielles. Ils se rapprochent, de fait, sur la plupart des critères invoqués par les perceptions dualistes³. Ainsi, contrairement à ce qu'elles affirment (voir tableau ci-après), le salariat, la monnaie, la décentralisation des échanges ou encore le marché ne sont guère les attributs du seul capitalisme puisqu'ils existaient à des degrés divers dans les économies socialistes⁴. Symétriquement, la planification et la centralisation des activités sont des phénomènes qui débordent amplement le champ du socialisme et spécifient également nombre d'économies capitalistes. Enfin, des institutions telles que la propriété privée et surtout l'État de droit et des systèmes politiques fondés sur la démocratie représentative ne reflètent nullement des critères pertinents pour définir le capitalisme dans sa généralité. De multiples expériences historiques enseignent, en effet, qu'à l'instar des sociétés de type soviétique, le développement du capitalisme a pu avoir pour corollaire, l'essor

2. Cela ne signifie pas que ces cinq séries de critères soient *dans leur ensemble* présentes au sein de toutes les études comparatives, mais que chacune d'entre elles insiste sur l'un ou plusieurs de ces critères comme grilles de comparaison et de différenciation du capitalisme et du socialisme.

3. Notre conception rejoint celle de M. Aymard lorsque dans sa contribution à cet ouvrage il écrit à juste titre : « À la question qui nous est posée, de savoir ce qui caractérise avant tout le capitalisme en général – la propriété privée, la coordination par le marché, le caractère monétaire de l'économie, le salariat, l'innovation entrepreneuriale, l'accumulation du capital, ou la combinaison de tout ou partie de ces éléments, ou d'autres je serais donc tenté de répondre qu'aucun de ces éléments, pris isolément ou même en combinaison avec d'autres, n'est ni nécessaire, ni suffisant, ni ne permet de définir en tant que telle une situation capitaliste. Il est vrai que *la plupart de ces éléments s'y retrouvent dans la majorité des cas, mais chacun d'entre eux peut se trouver aussi dans des situations non capitalistes, ou manquer au contraire dans une situation qui pourra être définie sans hésitation comme capitaliste. Les dosages entre les divers éléments sont affaire de lieu, de moment et de contexte* » (M. Aymard, 1999, souligné par nous).

4. Cela est mis en évidence en particulier par J.-C. Asselain, 1981 ; C. Bettelheim, 1945, 1950, 1982 ; J.-H. Lorenzi, 1975 ; B. Chavance, 1994 ; R. Mossé, 1936, R. Motamed-Nejad, 1993a, 1993b, 1996a, 1997a ; P. Rolle, 1998 ; J. Sapir, 1990, 1999 et L. Szamuely, 1974.

de la propriété publique ou encore des systèmes politiques bâtis sur le modèle du parti unique et sur le rejet total du libéralisme économique et politique⁵.

Il découle de ces indications que le socialisme « réellement existant » ne fut jamais la simple antithèse du capitalisme. C'est pourquoi, on ne peut élucider la dynamique, la crise et l'effondrement des économies socialistes, selon une démarche purement négative, en référence mécanique aux principes fonctionnels qui gouvernent le capitalisme. Quiconque admet cette conclusion, pour amorcer ensuite une réflexion sur l'évolution comparée du capitalisme et du socialisme, se heurte alors à un défi théorique redoutable. En effet, face à l'insuffisance des critères exposés plus haut, quel niveau d'analyse et quelle méthode de comparaison privilégier qui permettent d'identifier les singularités ainsi que les similitudes de ces deux formations économiques⁶ ? Le présent texte a pour but de suggérer quelques éléments de réponse à cette interrogation. Ayant comme pré-supposés les capitalismes contemporains, dominés toujours selon nous par une logique productive et industrielle, et les différentes expériences historiques du XX^e siècle se réclamant du socialisme, il s'articulera autour de deux axes essentiels. Le premier consiste en une grille de lecture *methodologique* des principaux niveaux de décision et d'action qui forment la trame du capitalisme et du socialisme. Cela nous permettra d'établir des normes générales de différenciation, mais aussi de rapprochement de ces deux formations. Le deuxième axe, *théorique*, se fonde sur cette grille de lecture pour avancer, successivement, deux propositions qui cimentent l'ensemble de notre contribution. On défendra, d'une part, la thèse selon laquelle le capitalisme et le socialisme ont en commun d'être des systèmes marchands, monétaires et salariaux. On soutiendra, d'autre part, que le capitalisme et le socialisme se distinguent par les modalités spécifiques d'appropriation et de redistribution du surplus en leur sein. Nous observerons que cette différence est elle-même liée à la nature contrastée des entreprises dans ces deux types d'économie.

Éléments pour une approche comparative du capitalisme et du socialisme

Qu'y a-t-il de commun entre le socialisme de type soviétique, le socialisme est-européen, le socialisme chinois ou encore le socialisme yougoslave qui ont

5. En effet, en se limitant à l'histoire du XX^e siècle, la présence de régimes politiques totalitaires pendant l'essor du capitalisme dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie, durant les années cinquante, soixante et soixante-dix, mais aussi la reproduction du capitalisme dans des pays comme l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie prouvent que capitalisme et démocratie ne vont pas toujours de pair. Sur ce dernier pays, l'ouvrage de C. Bettelheim fournit des éclaircissements particulièrement révélateurs (C. Bettelheim, 1979).

6. Il est clair qu'aborder cette question, c'est en même temps s'interroger sur un thème d'investigation maintes fois étudié par la littérature, celui de la nature respective du capitalisme et du socialisme. Ce thème a été la trame des recherches suivantes : C. Bettelheim, 1970 ; B. Chavance, 1994 ; R. Motamed-Nejad, 1997a et J. Sapir, 1990, 1997a, 1997b.

perduré jusqu'à la fin des années quatre-vingt ? De même, quelles sont les⁷ homologies entre le capitalisme marchand et commercial du XV^e siècle, le capitalisme productif et industriel qui s'affirme à partir du XIX^e siècle et le capitalisme contemporain qualifié entre autres de mondial, de financier ou encore de post-industriel⁸ ? Le simple énoncé de ces interrogations indique que toute comparaison entre le capitalisme et le socialisme exige, au préalable, une conception unitaire, relative aux rapports qui fondent leur identité respective. Or, la difficulté de tenir un point de vue homogène sur le capitalisme et le socialisme s'enracine dans le fait que, d'un côté, chacun d'entre eux désigne un concept et donc un *invariant théorique*. Derrière l'apparente unité de chacun de ces concepts percent, d'un autre côté, non pas une réalité univoque mais des expériences historiques et sociales hétérogènes qui se différencient dans le temps et dans l'espace. Mais si les notions génériques de capitalisme et de socialisme renferment, chacune, des étapes historiques différenciées, des réalités diverses, voire contrastées, comment isoler des éléments qui permettent de les ramener, respectivement, à un socle commun, transhistorique ? Afin de fournir un début de réponse à ces interrogations, cette partie privilégiera un cadre d'analyse fondé sur la distinction entre des niveaux distincts d'appréhension du capitalisme et du socialisme. Une telle distinction est nécessaire si l'on entend dissiper la polysémie qui se rattache aux deux notions de capitalisme et de socialisme, définies entre autres comme des « modes de production » (K. Marx, 1972), des « modes d'administration » des champs économique et social (M. Weber, 1971)⁹, des « modes de développement » (B. Rosier, 1982 ; J. Habermas, 1978, 1985) ou encore comme des sociétés (A. Touraine, 1973, 1976).

Sur ce dernier critère de définition, notre thèse est que le capitalisme et le socialisme « réellement existant » n'épuisent pas les contours de la société (notamment civile) où ils se déploient, pas plus qu'ils n'absorbent le champ du politique et de l'État¹⁰. En d'autres mots, dans les sociétés gouvernées par ces deux formations, le social et le politique possèdent des logiques, des dynamiques et des espaces de reproduction propres, irréductibles au capitalisme et au socialisme¹¹. Mais *irréductibilité ne signifie pas extériorité*. Car l'histoire

⁷ Voir Tableau 1, en annexe

8. Pour revenir aux critères examinés dans l'introduction de ce texte, nous pensons qu'on ne peut mettre en avant les institutions économiques pour répondre à ces interrogations. Car dans le cas du capitalisme, ni l'État de droit, ni la démocratie représentative, ni la propriété privée ne constituent des invariants historiques aptes à rendre intelligible, par exemple, le capitalisme commercial du XV^e siècle encore dominé par l'État absolutiste (P. Anderson, 1978).

9. Cette question est au centre de l'ouvrage de B. Badie, P. Birnbaum, 1979 (en particulier la première partie).

10. Une interprétation similaire a été élaborée par A. Giddens, 1971, 1987 ; C. Castoriadis, 1975 et B. Théret, 1990, 1992, 1995.

11. C'est cette irréductibilité qu'éclairent M. Aglietta et A. Brender quand ils écrivent : « Dire d'une société qu'elle est capitaliste n'enseigne pas comment on y vit. Nous pensons que le

Tableau 1. Les représentations antinomiques du capitalisme et du socialisme

	Capitalisme	Socialisme
<i>Logique des décisions et des comportements économiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Un système combinant l'initiative privée, la libre entreprise, la décentralisation des décisions et la recherche du profit monétaire, en tant que pivots des décisions économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un système basé sur la centralisation des décisions économiques, sur la soumission des firmes à des objectifs quantitatifs de production, et sur la captation par l'État des profits monétaires des entreprises.
<i>Modalités de financement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Un système monétaire actif véhiculant une contrainte universelle de remboursement pour les agents économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un système monétaire passif asservi aux objectifs du Plan et perpétuant une contrainte de remboursement lâche pour les entreprises.
<i>Essence des relations de travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le salariat comme mode de production et de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des relations de travail ignorant le salariat, basées sur la garantie de l'emploi et sur le droit au travail pour chacun.
<i>Organisation des échanges</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La décentralisation des échanges. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des procédures centralisées de répartition des ressources et de circulation des marchandises.
Modes de coordination	<ul style="list-style-type: none"> • La prépondérance du marché et de la concurrence comme modalités décentralisées de validation sociale des activités. • Les prix synthétisent les informations nécessaires à la réalisation des échanges ; ils reflètent la valeur réelle des biens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un mode de coordination bureaucratique fondé sur la planification des normes de production et d'échange et sur la prééminence des procédures administratives de validation des activités. Absence de mécanismes marchands de régulation et de sanction des décisions et des comportements. • Distorsion des prix : les prix comme des variables politiques de transfert des revenus et des richesses entre les secteurs économiques et les classes sociales.
Institutions économiques fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> • La propriété privée des moyens de production. • Liberté des contrats. • Un État de droit puisant sa légitimité dans son autonomie à l'égard des champs économique et social. 	<ul style="list-style-type: none"> • La propriété étatique des moyens de production. • Contrats « administrés et encadrés » : attribution centralisée. • Un État omniprésent et un mode d'administration des comportements, subordonnant les champs économique et social aux intérêts de la « bureaucratie » au pouvoir.
Systèmes politiques	<ul style="list-style-type: none"> • La démocratie représentative et le pluralisme politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pouvoir politique ayant pour ressort le parti unique.

capitalisme, s'il est une force dont l'histoire est loin d'être achevée, n'est pas un *principe de cohésion sociale* » (1984, p. 7, souligné par nous).

et l'évolution de l'État et du social, d'une part, et, de l'autre, la genèse et la dynamique du capitalisme et du socialisme, sont inséparablement liées¹². D'un point de vue historique, les réformes impulsées par l'État-nation ainsi que le changement social ont été les ressorts essentiels du développement du capitalisme et du socialisme. Inversement, ces derniers ont à la fois modelé l'essor de l'État, et son emprise sur l'économie, et façonné la structure des rapports sociaux. Il résulte, pourtant, de ce qui précède que le capitalisme et le socialisme n'incarnent pas *des principes de cohésion et d'intégration sociales*. Ils désignent plutôt des modes spécifiques d'organisation de l'accumulation du capital, de la division sociale du travail ainsi que des activités de production et d'échange. Notre interprétation réduit délibérément le capitalisme et le socialisme à des modalités particulières d'organisation des relations économiques. Aussi, on définira le capitalisme et le socialisme comme des *systèmes économiques*. En tant que systèmes, le capitalisme et le socialisme contemporains englobent, en les combinant, *six niveaux principaux de décision et d'action* qui s'entrelacent et se conditionnent mutuellement¹³. *Ces différents niveaux recouvrent les rapports de financement, les relations de travail et de production, les rapports d'échange et de distribution, le rôle des entreprises dans l'organisation de ces rapports, la logique d'appropriation et de redistribution du surplus social et enfin le rôle des institutions dans leur codification et dans leur régulation.*

Ainsi, le premier niveau relève des normes qui président au *financement* des activités de production. Il est notamment caractérisé par la nature du *rapport* qui se tisse entre les gestionnaires de la firme et les prêteurs de capital. Ce rapport financier est logiquement premier car l'accès au capital est un *préalable* à la matérialisation des projets de production des firmes. Le second niveau a trait à la nature du *mode de production des biens*. Ce niveau est déterminé par les normes qui guident la division sociale du travail et des activités productives et par les modalités de leur organisation. Il se spécifie, en outre, par les formes et la logique qui président à la mise en valeur du capital dans la sphère productive. Le troisième niveau renvoie aux *mécanismes de circulation* des produits et par là aux relations d'échange. L'importance de ces relations réside dans le fait qu'elles sont des procédures de validation sociale de la production des entreprises et de reconnaissance de l'utilité sociale des biens échangés. Le quatrième niveau de décision et d'action est celui de *l'entreprise*. Celle-ci représente une organisation dans laquelle sont élaborées et concrétisées les décisions économiques fondamentales. Il s'agit notamment des décisions afférentes au financement des activités, à la valorisation du capital, à la division

12. Ce point est mis en lumière par B. Badie et P. Birnbaum, *op. cit.* ; R. L. Heilbroner, 1986 ; C. Tilly, 1993 ainsi que par M. Beaud (ce volume).

13. Une analyse des systèmes en termes de niveaux se trouve dans H. Lefebvre, 1967.

du travail, à l'organisation de la production, à la commercialisation des biens, à l'appropriation du profit monétaire et à l'accumulation du capital. Le cinquième niveau correspond au *mode dominant d'appropriation et de redistribution du surplus des entreprises*. Nous le considérons comme le niveau fondamental tant du capitalisme que du socialisme. Il cristallise la *matrice* de chacun de ces systèmes. Il en est ainsi car la survie et la reproduction des différents groupes sociaux dépend directement de leur droit à une fraction des richesses produites¹⁴. De surcroît, les modalités d'appropriation et de redistribution du surplus conditionnent directement les règles qui régissent le financement des activités, la production et la circulation des biens, la répartition des revenus, l'accumulation du capital et partant, les différenciations qui parcourent les sociétés contemporaines. Le dernier niveau, enfin, concerne la place cruciale des *institutions économiques*. Celles-ci désignent des entités édictant un ensemble de normes, de règles et de contraintes, explicites et implicites, destinées à établir les conditions (notamment juridiques) qui commandent à la réalisation des décisions des agents impliqués dans les cinq niveaux d'action précédents. Les institutions, en particulier l'État, forgent, d'un côté, des principes et des obligations relatives à l'organisation et à la régulation des relations de travail et de production, des relations d'échange ou encore du rapport financier. En ce sens, elles sont immanentes au champ économique. Pour légitimer le mode d'appropriation en place, elles réfèrent, d'un autre côté, les normes et les contraintes qu'elles véhiculent à leur propre extériorité à l'égard du champ économique, en d'autres termes à leur souveraineté. D'où l'ambivalence des institutions, des formes de médiation à la fois *immanentes et transcendantes à l'économique*¹⁵.

Au total, c'est dans leurs interactions que, soudés par la logique d'appropriation et de redistribution prévalante, ces six niveaux de décision et d'action font système. Leur enchevêtrement n'exclut pas la possibilité de les *hiérarchiser*, bien au contraire. Mais une telle hiérarchisation ne peut être opérée qu'*ex post*, après l'étude de chaque système historique et national, si l'on entend éviter l'écueil des déterminismes. C'est pourquoi, nous ne proposons pas dans ce texte une hiérarchie universelle et immuable fondée sur un quelconque niveau « suprême » des systèmes capitaliste et socialiste. De fait, le rapport

14. Notons que l'appropriation des richesses n'a pas été de tous temps le mobile central des comportements individuels. Comme le remarque J. Adda à propos de l'Empire Romain : « L'accumulation des richesses n'était pas considérée comme une fin en soi. Elle n'était qu'un moyen d'accéder à la vie publique... En un mot, la quête de statut social, non la quête du profit, était la préoccupation première » (R. Lopez, 1971)... À l'inverse, les cités libres de l'Occident médiéval offrent le premier exemple de la structure sociale où le statut social et l'accumulation financière tendent à se confondre... L'accumulation des richesses devient ainsi une fin en soi (J. Adda, 1997, t. 1, p. 15). A. Gunder Frank, 1977 ; J. Meyer, 1981 et G. Busino, 1986, ont également étudié cette question.

15. Cette ambivalence a été soulignée avec force par S. de Brunhoff, 1976 et M. Aglietta, A. Orléan, 1982.

entre les différents niveaux exposés ci-dessus doit être pensé sur le mode de la *codétermination*, chaque niveau étant à la fois déterminé et déterminant. Cette codétermination n'exclut pas la possibilité d'isoler logiquement un niveau, à la fois, élémentaire et fondamental, dans la mesure où c'est autour de lui que se polarisent et se structurent les éléments et les rapports constitutifs du système. Dans notre représentation, ce niveau est symbolisé, on l'a souligné, par le mode d'appropriation et de redistribution du surplus.

Deux enseignements essentiels découlent de ces indications. Tout d'abord, *ce sont les modalités d'appropriation et de redistribution du surplus social, et la logique qui les anime, qui permettent de caractériser la spécificité des systèmes capitaliste et socialiste*. On tient alors un début de réponse, encore générale, aux deux séries d'interrogations, formulées au début de cette partie. Ces questions avaient trait aux différences internes aux capitalismes historiques et nationaux, de même qu'aux clivages entre les divers socialismes historiques. À présent, on peut dire que les différents types de capitalisme, commercial, financier ou industriel, évoqués ci-dessus, se séparent non pas sur leur nature mais sur les modalités de financement des investissements, de mise en valeur du capital, ou encore d'organisation du travail. Mais, ils sont tous guidés par un même principe d'appropriation du surplus. Similairement, les différents socialismes historiques peuvent être distingués en fonction du degré de centralisation ou de décentralisation des relations économiques, de l'étendue de la planification des activités et des flux d'échange, ou des formes variées de leurs institutions et de leurs entreprises. Mais ils sont également mus par un même mode dominant d'appropriation du surplus. Le deuxième enseignement est qu'on ne peut parler de changement des systèmes capitaliste et socialiste tant que la logique d'appropriation dominante se maintient. Inversement, *il y a changement de système à partir du moment où le mode d'appropriation dominant se lézarde pour faire place à un nouveau mode d'appropriation du surplus*. Notre perception diffère alors de celle d'auteurs qui jugent, à l'instar de J. Kornai, le changement des systèmes économiques, dont le système socialiste, à l'aune de celui de leur régime politique : « Lorsque le changement le plus radical se produit dans le chaînon le plus profond de la chaîne causale, *dans la structure politique*, lorsque le monopole du pouvoir du parti communiste est brisé, alors le changement a déjà "franchi le Rubicon" . Il ne s'agira plus de réforme mais de révolution. Cela veut donc dire que la réforme inclut des changements essentiels, profonds et radicaux, mais ni quant à sa profondeur, ni quant à son radicalisme, elle ne va suffisamment loin au point de renoncer aux qualités fondamentales distinctives du système socialiste, notamment au pouvoir indivis du parti communiste. Lorsque le monopole du pouvoir du parti communiste est durablement supprimé, dans le pays en question, c'est bien une révolution qui se déroule et dans ce cadre ce pays passe d'une famille de systèmes à l'autre » (J. Kornai, 1996, p. 459, souligné par nous).

Salariat, monnaie et rapports marchands : les invariants du capitalisme et du socialisme

Nous disposons à présent du cadre d'analyse et des repères méthodologiques nécessaires à la comparaison du capitalisme et du socialisme. Il faut donc les mobiliser pour entreprendre l'étude des déterminants logiques et théoriques de ces deux systèmes. En d'autres termes, il faut déchiffrer la nature des rapports de production, de financement et d'échange, la logique d'appropriation, ainsi que le statut des entreprises dans le capitalisme et dans le socialisme. À cet effet, nous axerons les réflexions qui suivent sur la place centrale du *salariat* dans ces deux systèmes. Nous insisterons sur son influence déterminante dans l'éclosion et dans l'essor des rapports marchand et monétaire.

Nous pensons que le capitalisme et le socialisme se caractérisent, en effet, par un mode d'intégration sociale similaire, dans la mesure où au sein de ces deux systèmes, le travail productif est organisé sur le mode du salariat. Le salariat se spécifie par l'existence d'une double séparation : d'un côté, celui-ci présuppose la séparation des travailleurs de la propriété de leurs moyens de production, de l'autre, il engendre la séparation des travailleurs de la propriété du produit de leur travail¹⁶. Ici, il ne s'agit pas de réfléchir à la genèse historique du salariat, mais plutôt de poser le salariat, et cette double séparation, comme point de départ de l'analyse, pour mettre, ensuite, en évidence leurs effets structurants sur l'ensemble du système économique où ils se déploient. À cet égard, on s'inscrira dans le prolongement de l'élaboration théorique de K. Marx pour défendre deux thèses liées. La première est que le salariat est le vecteur de l'essor des *rapports marchands*. Car si le développement du salariat présuppose l'existence des rapports marchands, inversement, la séparation des individus des produits de leur travail fait du rachat d'une fraction de ces produits par ces

16. Dans les travaux contemporains consacrés à cette question, c'est C. Bettelheim qui a insisté, dans ses travaux pionniers, sur l'importance de la double séparation inhérente au capitalisme. La perspective que nous défendons dans ce texte ne coïncide pas, cependant, avec la sienne. La « figure de la double séparation » (1970, p. 72) évoquée par cet auteur renvoie à « *la séparation des travailleurs de leurs moyens de production... et la séparation des entreprises les unes des autres* » (*ibid.*, p. 71, souligné par l'auteur). Dans ce texte, la double séparation doit être entendue au sens de K. Marx. Celui-ci évoque, d'une part, *la séparation entre les travailleurs et le produit de leur travail* lorsqu'il signale dans les *Manuscrits de 1844* : « Le travail ne produit pas que des marchandises, il se produit lui-même et produit l'ouvrier en tant que marchandise (...) l'objet que le travail produit l'affronte comme un être étranger (...) toutes ces conséquences se trouvent dans cette détermination : l'ouvrier est à l'égard du produit de son travail dans le même rapport qu'à l'égard d'un objet étranger » (K. Marx, 1962, p. 57). Il y a ensuite *une seconde séparation, entre les travailleurs et la finalité de leur propre travail*. Marx l'explicite dans le même ouvrage quand il écrit : « En quoi consiste l'aliénation du travail ? D'abord dans le fait que le travail est extérieur à l'ouvrier, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à son essence, que donc, dans son travail, celui-ci ne s'affirme pas mais se nie, ne se sent pas à l'aise mais malheureux » (*ibid.*, p. 60).

derniers, et donc de la circulation marchande, des moments indispensables à la reproduction de leurs conditions d'existence.

Notre deuxième thèse est que le salariat est le moteur de la généralisation du rapport monétaire à l'ensemble des sphères d'activité économique, notamment à la sphère de production. Tout d'abord, séparés de la propriété de leurs moyens de production, les salariés n'ont d'autre choix que de procéder à *l'avance*, contre un salaire monétaire, d'une fraction de leur force de travail aux entreprises. Avec l'extension du salariat, la *monnaie* devient ainsi la contrepartie du travail productif. Elle permet d'exprimer le temps et la quantité de travail dépensés par les individus. D'où la fonction de *monnaie de compte* qui a désormais pour ancrage le travail salarié. Ensuite, la monnaie permet d'éteindre la dette salariale des entreprises à l'égard des salariés, mais aussi vis-à-vis des prêteurs de l'argent. Ce qui implique la *monnaie de crédit* dans sa fonction de *moyen de financement*. Enfin, la nécessité, pour les salariés, de racheter une fraction de leurs propres produits, érige la monnaie au rang d'un *moyen essentiel de transaction et de paiement*. En raison de ces enchaînements, non seulement le salariat contribue au développement du rapport monétaire, mais, de surcroît, il est l'opérateur de l'unification des diverses fonctions de la monnaie¹⁷. Il découle de ces deux séries d'indications que lorsque le salariat s'affirme comme modalité principale de division sociale du travail, il se mue en une force prépondérante de cohésion et d'intégration sociales dans la mesure où il imprime ses effets structurants aux les sphères de financement, de production et de circulation des marchandises.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le capitalisme et le socialisme partagent un même principe de cohésion sociale, le salariat. Mais nous venons de voir que lorsqu'il renforce son emprise, le salariat impulse le développement des relations marchande et monétaire. Il s'ensuit que le capitalisme et le socialisme, qui ont en commun le salariat, partagent du même coup deux autres rapports, les rapports marchand et monétaire. Pour cette raison, on peut affirmer que *les rapports salarial, marchand et monétaire n'incarnent pas des critères pertinents de différenciation des systèmes capitaliste et socialiste*.

En résumé, *le salariat, la monnaie et les rapports marchands sont les invariants des systèmes capitaliste et socialiste. Ils fondent ces deux systèmes et étendent leur emprise à chacun des niveaux de décision et d'action exposés ci-dessus*. Mais là s'arrête en grande partie l'analogie entre le capitalisme et socialisme. Car dans les économies socialistes le salariat se trouvait investi dans le cadre de normes, de contraintes et d'institutions spécifiques dont la mission fut double. Elles étaient destinées à contenir le rôle du salariat comme moteur du développement des rapports marchand et monétaire. Elles étaient, en outre, vouées à subordonner les sphères réelle et monétaire au contrôle des détenteurs

17. Cette influence du salariat, dans l'unification des fonctions de la monnaie, a été explicitée par M. Aglietta et A. Orléan, 1982.

du pouvoir économique et politique. C'est pourquoi, pour expliciter les divergences entre le capitalisme et le socialisme, nous devons à présent quitter le niveau d'abstraction où nous nous sommes situés, franchir un nouveau pas et spécifier les six niveaux de décision et d'action qui sous-tendent les comportements des acteurs au sein du capitalisme et du socialisme¹⁸. On pourra alors montrer en quoi ces divers niveaux s'interpénètrent et s'articulent pour aboutir à des systèmes différenciés.

Capitalisme, entreprise et appropriation décentralisée et privative du surplus

À ce stade, il importe de déchiffrer l'essence de ces niveaux de décision et d'action au sein du capitalisme. On a vu que le premier niveau, constitutif des systèmes, est celui des mécanismes, des normes et des contraintes qui président à l'accès des entreprises aux moyens de financement. *Dans les systèmes dominés par le capitalisme, le financement des activités est conditionné par l'accès au crédit.* Dans la mesure où *la relation de crédit* (ou encore la relation d'endettement) entre banques et entreprises est une relation de créanciers à débiteurs, elle engendre pour les firmes une *contrainte de remboursement, ou encore une contrainte monétaire* (R. Motamed-Nejad, 1992). Ces contraintes font de la production et de la vente des marchandises deux moments nécessaires à la poursuite des activités des entreprises.

Le deuxième niveau correspond au *mode de production et de travail*. En tant qu'ordre productif, le capitalisme industriel a pour forme prépondérante de division sociale du travail productif le salariat¹⁹, et pour mode dominant de valorisation du capital l'investissement productif. Il convient, cependant, de rappeler que, contrairement aux économies socialistes, dans les économies capitalistes, l'argent peut être également investi et valorisé dans la sphère commerciale ou encore sur les marchés financiers. Ce qui représente une source supplémentaire de gain monétaire pour les entreprises.

Le troisième niveau d'appréhension des systèmes réside dans les conditions qui président à la *circulation* des biens et à la validation des activités économiques. De ce point de vue, le capitalisme s'affirme par la *contrainte marchande (ou de vente)*, elle-même due à la contrainte monétaire que nous venons de mentionner. Les biens produits par les entreprises doivent réussir le

18. Dans le cadre de ce texte, nous n'étudierons pas les déterminants et le statut de l'un des niveaux de décision et d'action mis en avant jusqu'ici, à savoir les institutions économiques.

19. On n'examinera pas ici la question des mécanismes historiques selon lesquels, le salariat, d'un côté, le capitalisme marchand et monétaire, de l'autre, se sont développés suivant des logiques et des dynamiques largement distinctes, avant de se croiser, de s'imbriquer et de promouvoir ainsi la formation d'un nouveau système économique, le capitalisme industriel et productif. Sur cette question, voir M. Dobb, 1969 ; K. Polanyi, 1983 ; P. Dockès, B. Rosier, 1983, 1988 ; P. Rolle, 1988, 1997 ; R. S. Duplessis, 1997 ; R. Motamed-Nejad, 1997b ; Y. Moulrier Boutang, 1998.

« saut périlleux » de la vente (K. Marx, 1969), si celles-ci entendent rembourser leurs dettes (financière et salariale), dégager des profits et poursuivre leur activité. Sur ce point, notons simplement que la circulation marchande désigne, *via l'acte de paiement*, un processus de validation des activités des salariés et des entreprises. A contrario, la production de biens inadéquats à la demande sociale entraîne la *sanction du marché* et donc l'échec du projet de l'entreprise.

Le quatrième niveau est celui de la *nature de l'entreprise*. Il découle de ce qui précède que dans le capitalisme, *l'entreprise marchande* est précisément la forme d'organisation qui rend possible la valorisation productive du capital grâce aux connexions qu'elle instaure entre le travail salarié et l'argent investi dans la production. Corrélativement, l'entreprise dresse entre les salariés et les propriétaires du capital *des relations de dépendance mutuelle*. Car pour les salariés, la poursuite de leur activité passe par le crédit à la production accordé par les fournisseurs de capital et par la réussite du projet de production des entreprises. Symétriquement, la poursuite de l'activité des firmes et de l'accumulation du capital des « financeurs » dépend de la stabilité et de la reproduction du travail salarié. Mais parallèlement aux pourvoyeurs de capital et aux salariés, l'entreprise subit à son tour l'emprise normalisatrice de trois séries de contraintes essentielles. Tout d'abord, on l'a indiqué, bénéficiant d'une *avance monétaire* issue de la relation de crédit, elle est soumise à *une contrainte de remboursement de sa dette financière*. Ensuite, elle a une *dette salariale* à l'égard des salariés. Elle subit donc *une contrainte de paiement des salaires*. Elle se trouve, enfin, exposée à la contrainte de vente, exacerbée par la concurrence inter-entreprises sur les débouchés. Ces trois contraintes font de la commercialisation et de la vente des produits du travail des conditions incontournables à la poursuite de son activité. Et c'est pour cette raison que dans le capitalisme industriel le produit constitue une marchandise, à la fois, un « objet utile » (une valeur d'usage) pour les consommateurs et un objet « porte-valeur » (une valeur d'échange) pour les firmes (K. Marx, 1969) ; en somme, un lien social autour duquel s'organisent l'activité de financement, l'organisation des entreprises, le travail salarié et l'échange. Il résulte de ces précisions que l'entreprise est cette forme de médiation autour de laquelle se structurent le rapport salarial (le rapport entreprise/salariés), le rapport monétaire (issu du rapport de crédit entre la banque ou les actionnaires d'un côté, et l'entreprise, de l'autre) et le rapport marchand (le rapport entre l'entreprise, ses clients et ses fournisseurs). Autrement dit, *l'entreprise est le mode de connexion des procès de financement, de production et de circulation*.

Conformément aux hypothèses de la première partie, le critère central qui permet d'accéder à la singularité de chaque système économique réside dans *les modalités d'appropriation et de redistribution du surplus*. Dans les économies

capitalistes, ce critère s'exprime par *l'appropriation décentralisée et privative*²⁰, par l'entreprise, du profit monétaire issu du travail salarié. De fait, dans les sociétés régies par le capitalisme, l'appropriation du surplus social par les entreprises est inséparablement liée à la nature du salariat, étudiée dans la partie précédente. Nous avons indiqué, en effet, que le salariat présuppose la séparation des travailleurs des moyens de production et, qu'en retour, il engendre une deuxième séparation, celle des salariés du produit de leur propre travail. Cette deuxième séparation est formalisée par la relation salariale entre la firme et les salariés. L'importance de cette relation est double. Elle se donne, d'un côté, comme une relation d'équivalence (salaire monétaire = valeur du travail dépensé). Mais d'un autre côté, la relation salariale traduit un échange inégal. Elle constitue *une relation d'appropriation* dans la mesure où le règlement des salaires monétaires confère aux entreprises non seulement un droit sur la disposition et l'usage de la force de travail des salariés (selon les termes du contrat de travail), mais aussi un droit d'appropriation sur les produits de leur travail.

En bref, on peut affirmer que le capitalisme productif est un système économique qui conjugue les attributs suivants : il s'agit du crédit comme norme de financement des instruments de production ; du salariat comme fondement de la division sociale du travail ; de l'entreprise marchande comme mode d'organisation des activités ; du paiement monétaire comme contrepartie des engagements issus des dettes salariale, financière et commerciale ; de la marchandise comme objet de l'activité des firmes industrielles ; de la réalisation de la valeur comme norme de production et de circulation des marchandises ; et de l'appropriation décentralisée et privative des produits et du gain monétaire comme mobiles de l'activité des entreprises.

Le socialisme, l'entreprise non marchande et l'appropriation centralisée du surplus

Il faut à présent étudier le contenu des principaux niveaux de décision et d'action qui composent le socialisme. Dans les économies socialistes, les projets de production des entreprises (notamment la nature des marchandises (M), leur quantité et leur prix de vente), les facteurs de production nécessaires à leur réalisation, ainsi que les moyens de financement de ces facteurs (A), étaient directement planifiés par l'État et imposés centralement aux firmes. Le *financement* des entreprises était médiatisé par un rapport monétaire *centralisé*,

20. Il est clair qu'une partie de ce surplus peut être réappropriée de manière centralisée par l'État, à travers la fiscalité. Mais le capitalisme reste dominé par la nature décentralisée et privative de l'appropriation du surplus. Inversement, dans le socialisme, marqué, on le verra ci-dessous, par l'appropriation centralisée du profit des firmes, une partie de ce profit a pu être prélevée par la nomenklatura, à des fins privatives.

reliant directement les entreprises à la Monobanque. Dans ce schéma, l'État intervenait, de fait, comme un *prêteur unique et donc contraint*. Mais si le rapport noué entre la Monobanque et les entreprises se donnait formellement comme une relation de crédit, il ne scellait pas, pourtant, *une dette réelle* de celles-ci à l'égard de celle-là. En réalité, ce rapport exprimait avant tout une *dette formelle*, en ce qu'il récapitulait le nombre d'unités de compte avancées par l'institution monétaire, sans être apte à engendrer une contrainte de remboursement pour les entreprises. En d'autres termes, pour les raisons structurelles mises en lumière par J. Kornai (1984), celles-ci jouissaient d'une contrainte budgétaire « lâche » ou encore d'une « garantie de solvabilité » (R. Motamed-Nejad, 1992, 1993a, 1993b, 1996a). Cette forme de garantie peut être représentée par la relation $A \rightarrow A'$ ($A' = A + a$). Pour la comprendre, il convient de distinguer deux cas distincts. Le premier est celui des entreprises considérées comme rentables. L'État, eu égard aux quantités et aux prix centralement planifiés, imposés à ces entreprises, escomptait de leur part la réalisation d'un gain monétaire, conforme à ses anticipations (a). Mais la garantie de solvabilité signifie que même si ces firmes, considérées comme a priori rentables, ne parvenaient pas à rembourser la totalité des unités de compte (A) reçues initialement, pour le règlement des salariés et des fournisseurs, l'institution monétaire continuerait à financer les déficits qui en résulteraient. Autrement dit, les autorités monétaires faisaient comme si à l'issue de chaque période de production, l'entreprise était à même de réaliser les objectifs planifiés de production et apte à vendre les produits qui en découleraient, pour récupérer, en la majorant d'un profit monétaire (a), la somme d'unités de compte qu'elle leur avait empruntée. Le deuxième cas de figure concerne les firmes dont l'activité s'inscrivait dans le contexte des « déficits planifiés ». Il en fut ainsi pour certaines entreprises productrices de biens de première nécessité dont les prix de vente étaient fixés, pour des raisons sociales, à un niveau artificiellement faible. Mais les pertes planifiées pouvaient également affecter des entreprises dont les prix de vente, délibérément sous-estimés, visaient à soutenir les firmes qu'elles approvisionnaient. Pour ces entreprises déficitaires, il est clair que la garantie de solvabilité s'affirmait de manière différente, sans que son essence se trouve altérée. Elle se manifestait par le soutien financier de l'État et de la Monobanque qui s'efforçaient de combler leurs pertes grâce à la *redistribution centralisée* d'une partie des profits des firmes rentables, ou bien via l'émission monétaire, ou encore à travers le recours aux emprunts forcés. Il résulte de ces indications que dans les économies socialistes, *les contraintes de financement des investissements, de paiement des salaires et d'écoulement des marchandises se trouvaient centralisées sur l'État*. Mais la garantie de solvabilité ne signifiait nullement une passivité absolue de l'institution monétaire à l'égard des firmes. En d'autres termes, on ne peut identifier selon nous le système monétaire centralisé à un système de crédit wicksellien pur dans lequel l'offre de monnaie

de la part de l'institution monétaire centrale serait parfaitement élastique à la demande des entreprises. De fait, en fonction de la place respective des firmes dans l'échelle de ses priorités, l'État a toujours imposé *un rationnement sélectif de l'offre de moyens de paiement*. Ce comportement sélectif de la Monobanque prenait une figure double. Les entreprises prioritaires disposaient d'un volume d'unités de compte suffisant, voire excédentaire, pour réaliser leurs objectifs de production. À l'opposé, les entreprises non prioritaires, par ailleurs majoritaires, *rationnées* par la Monobanque, se trouvaient confrontées à une insuffisance de ressources monétaires nécessaires à leurs investissements productifs ainsi qu'au remplacement de leurs équipements devenus obsolètes. Elles subissaient ainsi un « déficit d'amortissement » (M. Lavigne, 1961) qui était d'autant plus important que le taux d'amortissement du capital fixe et le taux d'inflation étaient sous-estimés. Cela explique l'allongement excessif de la durée de vie du capital au sein de la majorité des entreprises socialistes et, partant, les tensions récurrentes affectant la productivité et la rentabilité de leur capital fixe. Il s'ensuit que les économies socialistes se spécifiaient non pas par la suppression mais par le *fractionnement de la contrainte de financement* qui s'exerçait d'une part sur l'État et de l'autre sur les entreprises non prioritaires. D'où un *dualisme financier* entre celles-ci et les entreprises prioritaires.

Il faut examiner à présent, le second niveau, celui de *la nature du mode de production et de travail*. Nous avons affirmé plus haut qu'en dépit de la prépondérance de la propriété étatique des moyens de production, le socialisme avait, en commun avec le capitalisme, le salariat comme forme dominante de la division sociale du travail. Il en fut ainsi car les travailleurs étaient inscrits dans le contexte de la double séparation analysée ci-dessus : leur séparation de la propriété de leurs moyens de production et leur éviction de la propriété du produit de leur travail. Davantage encore que dans les économies capitalistes, le salariat se donnait comme le pivot du système dans la mesure où, à l'inverse de celles-ci, l'activité productive était la *principale source de valorisation du capital*. Tel fut le cas en raison notamment de l'absence de marchés monétaires et financiers, comme sources alternatives (à l'activité industrielle) de valorisation de l'argent et de gain monétaire pour les entreprises et les salariés. Mais la nature salariale commune du capitalisme et du socialisme classique ne signifie pas identité du « salariat capitaliste » et du « salariat socialiste ». Ces deux types de salariat convergent sur leur essence, c'est-à-dire sur les séparations qu'ils engendrent entre les salariés et les produits de leur travail. Mais ils s'éloignent, en revanche, quant aux conditions plus concrètes de leur mise au travail²¹. En ce qui concerne les économies capitalistes, malgré leur

21. Il faut souligner que l'une des divergences fondamentales entre les systèmes capitaliste et socialiste réside dans la genèse et les mécanismes de développement du salariat, ainsi que dans les modalités de son articulation aux autres rapports fondamentaux de ces systèmes. A cet égard, dans la plupart des systèmes capitalistes le processus de salarisation s'est opéré par les poussées issues

évolution incessante, il y a des éléments invariants qui persistent. La relation salariale capitaliste présuppose des qualifications *préétablies*, lesquelles impliquent alors le niveau des salaires. C'est sur la base de ces qualifications que les entreprises définissent ensuite l'emploi, les tâches et les équipes de travail (T. Coutrot, 1998). Dans les économies socialistes, les enchaînements, sous-jacents au procès de travail, furent radicalement différents. En particulier, dans le système soviétique, les équipes de travail, et donc les emplois (et les salaires), *préexistaient* à la définition des tâches et des qualifications (P. Rolle, 1998). C'est pourquoi, du fait de l'existence de la garantie d'emploi, c'est souvent après avoir été affectés au sein d'une équipe préétablie, et relativement autonome, que les salariés accédaient, par des procédures d'apprentissage, à des qualifications nouvelles, nécessaires à l'exercice de leur nouvelle activité. Mais le point crucial est que la relation de travail socialiste juxtaposait plusieurs types de rapports distincts. Il y avait, d'abord, les liens entre l'entreprise et ses autorités de tutelle, ensuite, les relations entre le directeur d'entreprise et ces équipes autonomes, et, enfin, les connexions entre le responsable de l'équipe et les membres de son collectif. Cette superposition d'instances différentes de décision (l'État, l'entreprise et l'atelier), et donc d'autonomies multiples, rendait impossible toute normalisation des comportements des salariés, en matière d'efficacité. Ce fut même l'inverse puisque l'existence d'une pluralité de normes de travail (définies par le Plan, le directeur d'entreprise et le chef de l'équipe) faisait de celles-ci un enjeu majeur de conflit entre ces instances différentes et les salariés. Cela explique, en partie, l'échec des tentatives récurrentes de réforme des mécanismes d'incitation au travail, qui ont scandé l'histoire des économies socialistes.

Il convient d'aborder à ce stade le troisième niveau de notre analyse, celui des conditions qui régissent la *circulation* des biens et la validation des activités. De ce point de vue, les entreprises socialistes jouissaient de la garantie de solvabilité mais aussi de la « garantie de vente » (J. Sapir, 1990). Celles-ci les délivraient d'une contrainte essentielle : celle qui subordonne l'existence et le devenir de la firme à la production de biens, conformes en quantité, en qualité et en prix, à la demande sociale. Les entreprises étaient donc affranchies de la

de l'économie, a été médiatisé par l'entreprise et a été ensuite institutionnalisé par la loi et le droit (P. Dockès, B. Rosier, 1988 ; R.S. Duplessis, 1997). Au contraire, dans les économies socialistes, ce processus a été initié le plus souvent par en haut (la sphère politique). En particulier, dans l'ex-URSS, le processus de salarisation, et son corollaire, le développement massif de l'urbanisation, ont été déclenchés par l'État, qui dans la première phase de l'existence du système soviétique se donnait comme le vecteur de la « modernisation » de la société. Telle est en particulier la thèse de M. Lewin qui écrit : « L'histoire soviétique, inaugurée par la revendication d'un "État" ouvrier », reproduisait en fait sa classe ouvrière, sous une forme renouvelée de "prolétariat", dans le sens d'une force de travail dominée, privée de droits politiques ou d'une représentation de classe. Les syndicats étaient contrôlés par l'État. Un prolétariat sera certes *créé*, mais sans reproduction d'une classe capitaliste ou du capitalisme. » (M. Lewin, 1997, p. 61, souligné par nous). Cette question est également analysée dans M. Lewin, 1976, 1987, 1995.

contrainte de réalisation monétaire de ces marchandises. On peut symboliser cette garantie d'écoulement, inséparable de la garantie de solvabilité, de la façon suivante : $M = A'$ ²². On constate ainsi qu'assurée de l'écoulement de ses marchandises ($M \rightarrow A$), l'entreprise paraissait totalement émancipée de toute obligation de réalisation de la valeur monétaire de ses biens. Cela signifie qu'en un sens, l'État procédait à une *prévalidation des activités* des entreprises.

Ces réflexions nous conduisent directement au quatrième critère de définition des économies socialistes : la *nature des firmes*. Sur cette question, notre thèse est que dans les économies socialistes, les entreprises étaient dotées d'une nature fondamentalement *non marchande*. Défendre un tel point de vue, ce n'est pas réduire les firmes socialistes au rang d'organisations passives, privées de toute marge d'action. Au contraire, les décisions élaborées de manière centralisée étaient ensuite négociées avec les entreprises. Car celles-ci possédaient un important pouvoir de « marchandage » (J. Kornai, 1984), leur permettant d'infléchir à la fois les objectifs planifiés de production (à la baisse) et le niveau des ressources physiques et monétaires (à la hausse) qui leurs étaient allouées. Ce qui traduit l'autonomie relative des firmes socialistes en matière de décision et d'action²³. Par ailleurs, *la garantie de vente ne signifiait pas absence de toute contrainte pour les entreprises*. Non seulement il y avait la contrainte sélective de financement évoquée ci-dessus, mais de surcroît, les firmes subissaient ce que l'on peut appeler une contrainte étatique et administrative imposant à l'entreprise le respect des objectifs notamment quantitatifs de production centralement fixés. En outre, exposées à l'insuffisance chronique des ressources, les entreprises se livraient à une concurrence intense pour obtenir les intrants nécessaires à leur activité. En conséquence, pour celles-ci, loin de se dissoudre, les contraintes liées à l'activité de production se reportaient vers l'« amont » de leur activité (J. Sapir, 1990).

Dotée d'une autonomie indéniable et subissant simultanément des contraintes variées, l'entreprise socialiste ne désignait pourtant pas une organisation marchande. Il y a au moins trois arguments qui plaident en faveur d'une telle thèse. Le premier réside dans les facteurs que nous venons d'étudier : les garanties de solvabilité²⁴ et de vente et leur corollaire, la

22. M désigne les marchandises produites par la firme et A' (A+a) représente, la somme A initialement avancée à l'entreprise pour le financement de son activité productive, majorée d'un surplus escompté, a.

23. Cette tendance a été élucidée notamment par J. S. Berliner, 1952, 1957 ; D. Granick, 1954 et J. Sapir, 1990.

24. C'est cette garantie de solvabilité que J. Kornai met en lumière lorsqu'il écrit à propos des firmes socialistes : « Les entreprises durablement déficitaires sont en règle générale secourues par l'argent de l'État » (1996, p. 581). Il précise un peu plus loin : « Une partie des entreprises déficitaires sont non seulement maintenues en vie par des subventions de l'État ou des crédits lâches, mais on continue à augmenter leurs capacités. Les relations sont floues entre, d'une part, la rentabilité passée ou future (probable) de l'entreprise et, de l'autre, ses investissements, sa

centralisation de la contrainte d'écoulement des marchandises. En effet, l'État procédait, en amont, à l'approvisionnement des firmes en ressources physiques et monétaires. Il prenait parallèlement, en aval, la responsabilité de l'écoulement des produits des entreprises. On peut donc dire que *la contrainte marchande n'était pas éliminée. Elle se déplaçait en grande partie vers l'État*. Si, par exemple, les biens produits par les entreprises industrielles d'État, et commercialisés par les organismes commerciaux étatiques, n'étaient pas écoulés dans leur totalité, l'État se trouvait contraint d'assumer les pertes de valeurs qui en résultaient. Cet impossible écoulement d'une fraction des biens et son corollaire, l'accumulation de stocks d'invendus pour une partie des firmes²⁵, témoignent de l'existence de *mécanismes de validation (ou de non validation) marchands* qui se polarisaient sur l'État, *sans pour autant remettre en cause l'existence de ces firmes*. Il s'ensuit que les garanties de solvabilité et de vente libéraient les entreprises de la contrainte marchande puisque la poursuite de leurs activités n'était pas conditionnée par la vente, par le « saut périlleux » (K. Marx) de leurs biens. Ces garanties leur permettaient également de se soustraire à la contrainte monétaire car la continuité de leurs activités n'était pas suspendue au remboursement des moyens de financement avancés par la Mono-banque. Ici, une remarque s'impose. Elle concerne la nécessité de *dissocier la contrainte monétaire et la contrainte de financement analysées ci-dessus*. La contrainte monétaire est une contrainte qualitative. Elle signifie que l'offre de crédit²⁶, comme moment préalable à la production, oblige, *ex post*, les entreprises à produire selon les quantités et les prix anticipés afin de rembourser les prêteurs. Pour cette raison, on peut dire que c'est l'offre de crédit, et la contrainte monétaire qui s'y rattache, qui engendrent pour l'entreprise une contrainte marchande matérialisée par la nécessité impérieuse de produire et de vendre les marchandises²⁷. En revanche, la contrainte de financement, dont nous avons indiqué plus haut les mécanismes, est une contrainte d'ordre quantitatif. Elle s'exprime par un rationnement *ex ante* des entreprises non prioritaires concernant le volume du crédit qu'elles réclament pour le financement de leurs

croissance et son développement technique » (*ibid.*, p. 582). L'exemple privilégié par l'auteur pour étayer ces propositions est particulièrement éclairant. En effet, il montre que dans le cas de la Chine, en 1988, sur un échantillon de 403 entreprises déficitaires examinées, la totalité d'entre elles ont été "sauvées" ; plus de la moitié a bénéficié de délais supplémentaires de remboursement de ses dettes ; enfin 15 % de ces entreprises ont de surcroît obtenu une remise pure et simple de leurs dettes (*ibid.*, p. 581).

25. Certes, cela ne signifie pas que tous les biens, inadaptés aux besoins des consommateurs, étaient refusés par ces derniers. En réalité, du fait des pénuries récurrentes affectant les différents marchés, ceux-ci étaient obligés d'acheter une grande partie de ces produits. Mais il est clair, qu'il s'agissait de ce que l'on peut appeler avec J. Kornai des « substitutions forcées » (J. Kornai, 1984, 1996).

26. Dans notre esprit, il s'agit d'une offre de crédit « dure » par opposition au crédit « lâche » évoqué par (Kornai) (cf. supra).

27. Cette thèse a été exposée de manière approfondie par M. Aglietta, 1976 et S. de Brunhoff, 1976, 1978, 1979.

activités. Distincte de la contrainte monétaire, cette contrainte de financement était incapable de les soumettre à une contrainte marchande endogène. Elle pouvait compromettre le renouvellement de leur capital fixe, se répercuter sur la productivité des facteurs et entraver la réalisation des objectifs planifiés de production. Mais elle était impuissante à remettre en cause l'existence des firmes. L'absence de contraintes monétaire et marchande pour les entreprises fut lourde de conséquences. De ce fait, le comportement des firmes socialistes n'était plus guidé par la réalisation d'un objectif élémentaire, inhérent à toute entreprise marchande, *la réalisation du profit monétaire*. C'est là le second argument qui milite pour l'idée de la nature non marchande des firmes socialistes. Ce point est illustré de manière décisive dans les différentes recherches de J. Kornai. Dans le chapitre 21 de son ouvrage de 1996 consacré aux économies socialistes réformées, il montre qu'en dépit des tentatives multiples de réforme qui ont rythmé l'histoire des économies socialiste, *le profit n'a jamais pu se mouvoir en une norme fondamentale, commandant l'existence des firmes* : « Malgré les principes déclarés et les mesures énumérées plus haut l'intéressement des entreprises aux bénéfices, quoique renforcé par rapport à celui du système classique, est toujours faible. La rentabilité ne devient pas une question de vie ou de mort pour l'entreprise, elle n'est pas son but central, parce que la contrainte budgétaire est passablement lâche » (1996, p. 580). Il ajoute plus loin : « Toutes ces expériences sont profondément enracinées dans la conscience des chefs d'entreprise et façonnent leur comportement. Leur conclusion principale est qu'en fin de compte les bénéfices de l'entreprise ne sont pas décidés dans la production ni sur le marché, mais dans les bureaux de la bureaucratie » (*ibid.*, p. 583). L'auteur conclut sur ce point en écrivant : « Le manager de la société capitaliste est lié par ses propres intérêts à court et à long termes aux intérêts des propriétaires privés à la maximisation des bénéfices et de la valeur nette de l'entreprise. Pour cette raison il fait sienne la cause de la maximisation des profits, et a le sentiment que son propre sort dépend des résultats atteints sur le marché. Par contre, comme nous l'avons vu, le sort du manager de l'entreprise socialiste se rattache aux supérieurs placés au-dessus de lui dans la hiérarchie. Il est vrai que d'un œil il regarde vers le marché, de l'autre vers ses supérieurs. Mais de fait l'important est que son œil tourné vers le haut y voie clair : sa récompense ou ses sanctions d'aujourd'hui et sa promotion future dépendent de ses supérieurs » (*ibid.*, p. 598-59).

Le troisième argument, enfin, qui renforce la thèse de la nature non marchande des entreprises socialistes est lié à notre cinquième critère de définition des systèmes : la question des *formes d'appropriation du surplus*. Si les firmes socialistes étaient dotées des garanties, amplement explicitées ci-dessus, c'est qu'en retour elles étaient privées du *droit à l'appropriation de leur profit monétaire*. Il en fut ainsi puisque la plus grande fraction du revenu monétaire issu de la vente des biens des firmes était *réappropriée et*

redistribuée par l'État selon des critères essentiellement administratifs. Du même coup, les entreprises se trouvaient privées du contrôle des mécanismes régissant l'accumulation de leur capital. On peut donc dire qu'en ce sens, *l'entreprise socialiste ne reflétait guère une organisation marchande*, libre de son calcul économique et autonome dans la gestion de ses facteurs de production et de son profit monétaire. Et dans la mesure où elle se trouvait privée de l'appropriation de la contrepartie monétaire de ses propres produits, de son point de vue, ceux-ci n'étaient plus des objets « porte-valeur » (K. Marx), conditionnant la continuité de son existence. Son activité n'était donc plus orientée et normée par la réalisation de la valeur d'échange de ses marchandises.

Pour récapituler l'ensemble des réflexions développées dans cette partie, on peut affirmer que les économies socialistes combinaient les attributs suivants : la garantie de solvabilité comme norme de financement des activités de production ; du salariat comme substrat de la division sociale du travail ; de l'entreprise non marchande comme mode d'organisation des activités productives ; de la réalisation des objectifs quantitatifs comme normes de production ; de la garantie de vente comme modalité de prévalidation des marchandises et des activités ; et, enfin, de l'appropriation centralisée des produits du travail comme forme de séparation, à la fois, des entreprises et des salariés du résultat des activités.

En conclusion de cette partie, nous souhaiterions attirer l'attention sur une question fondamentale, relative à la *nature des économies socialistes*. En effet, nous avons défendu, d'abord, la position selon laquelle les entreprises socialistes étaient délivrées des contraintes monétaires et marchandes. Nous avons souligné, ensuite, la centralisation de ces contraintes sur l'État. Nous avons, enfin, rappelé que cette centralisation ne signifiait guère la suppression de toute forme de contrainte économique pour les entreprises. Elle impliquait plutôt une modification du champ et de la nature des contraintes. D'où notre insistance sur les contraintes affectant l'accès des firmes aux ressources physiques (contrainte de ressources) et monétaires (contrainte de financement). Mais le point important est que ces spécificités des économies socialistes ne signifient guère que nous les assimilions à une économie naturelle, vide de tout rapport marchand et monétaire, comme le postule une tradition tenace qui remonte à la théorie de l'équilibre général ainsi qu'à l'école autrichienne. Car, en premier lieu, *la prévalidation des activités et des biens n'était pas synonyme d'élimination mais de déplacement des contraintes marchandes et monétaires des firmes vers l'État*. L'histoire des économies socialistes témoigne, en second lieu, de ce qu'au sein de ces économies, le plan et le marché ont fonctionné non pas sur le mode de l'exclusion mais en termes de *complémentarité*. En d'autres mots, le marché et les rapports marchands ont constitué, au moins partiellement, des procédures de compensation et de régulation des déficiences des décisions

et des activités planifiées²⁸. Le caractère marchand des économies socialistes est également attesté par le fait que les biens (de consommation ou de production) produits par les firmes étaient directement destinés au marché, fut-ce un marché « encadré » et « organisé » (M. Lavigne, 1979). Et même si sur ce marché les prix étaient administrés par l'État, il n'en reste pas moins que ce sont l'échange et la circulation des marchandises, entre des agents économiques et des unités de production séparés, qui permettaient la réalisation du prix d'offre (ou encore du prix monétaire) des biens. En bref, même si en raison de la garantie de vente octroyée aux entreprises étatiques le marché n'était pas un *mécanisme de sanction* des décisions de l'État et des directeurs d'entreprise, il n'en demeurait pas moins un *mécanisme de validation* (ou de non validation) de la qualité et du prix des produits issus de l'activité des firmes et des salariés.

Notre interprétation rejoint, par un détour différent, les conclusions de J. Kornai, dans son ouvrage majeur de 1996, mentionné plus haut, quant à la nature des entreprises socialistes. Discutant l'idée de socialisme de marché qui influença les réformes internes au système socialiste, il montre que cette idée a contribué à l'essor des relations marchandes au sein de ce système. « Les idées du socialisme de marché et de la "combinaison plan-marché" ne sont pas restées confinées à la réflexion politique et économique, mais ont exercé un effet tangible » (*ibid.*, p. 568). C'est pourquoi, privilégiant « l'apparition des réformes du type "socialisme de marché" dans les pays suivants : la Yougoslavie (1950-1990), la Hongrie (1968-1989), la Chine (depuis 1978), la Pologne (1981-1989), le Vietnam (depuis 1987) et l'Union soviétique (1985-1991) », il propose de les appréhender à travers la notion d'« économie du socialisme de marché » (pp. 568-569). Cette reconnaissance des relations marchandes ne l'empêche pas de mettre en évidence, on l'a constaté plus haut à travers le rappel de ses positions, la persistance de la contrainte budgétaire lâche pour les firmes étatiques, le sauvetage de la majorité des entreprises déficitaires ou encore le rôle subalterne du profit comme objectif des directeurs d'entreprise, lesquels sont autant de signes de l'absence de normes et de contraintes marchandes pour les entreprises. En somme, dans la perspective de l'auteur, comme dans l'optique de ce texte, la reproduction des économies socialistes s'accommodait, et même nécessitait, le développement des rapports marchands. Mais pour autant, les firmes ne constituaient pas de véritables entités marchandes. C'est qu'il y a des raisons structurelles qui ont conduit à une telle configuration : « Une condition indispensable au fonctionnement normal du marché est le respect des contrats conclus entre les vendeurs et les acheteurs.

28. Ici, nous faisons, bien entendu, référence au rôle crucial des marchés parallèles dans le fonctionnement d'ensemble des économies socialistes.

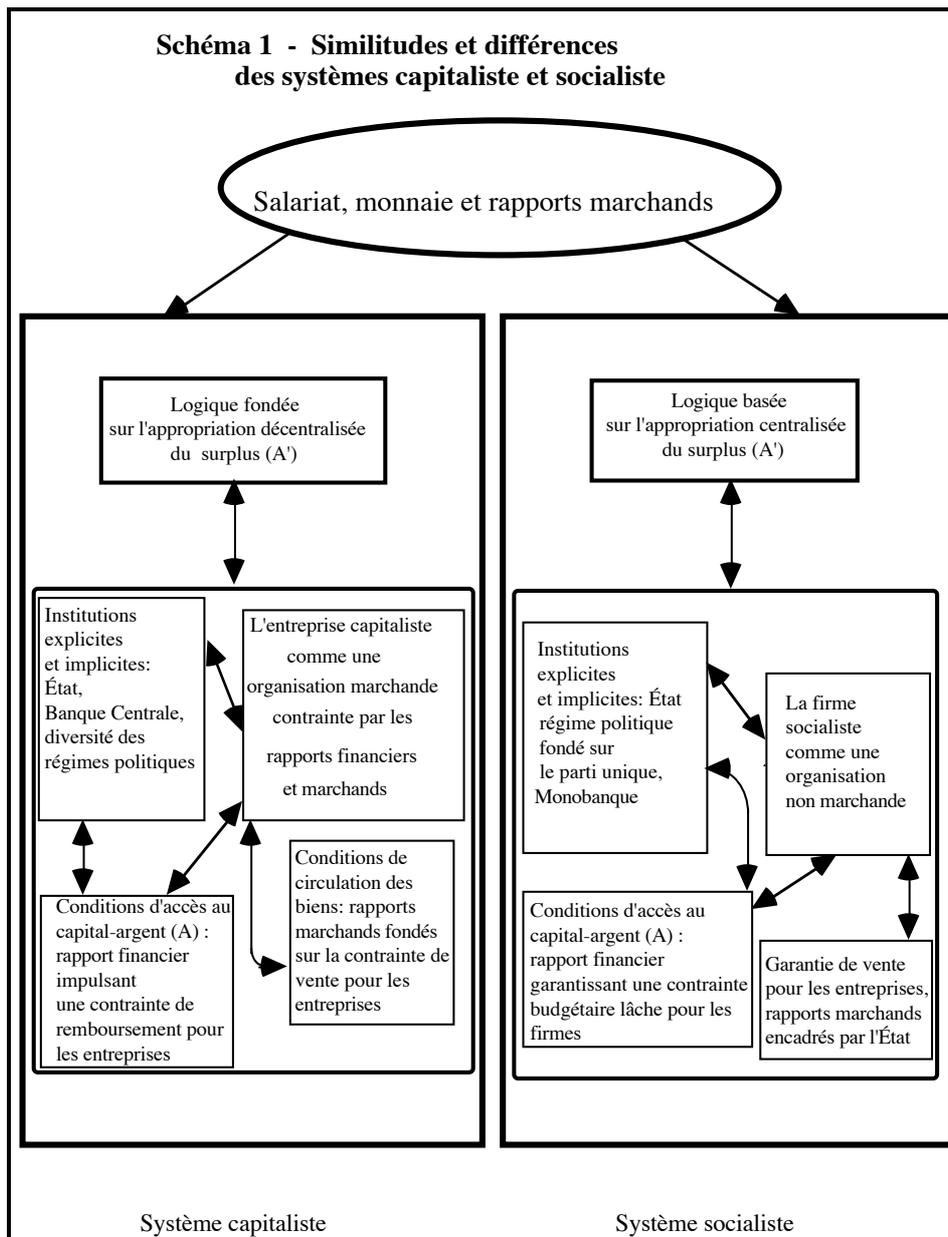


Tableau 2

	Capitalisme	Socialisme
Mode de financement des activités, nature des dettes et formes de la contrainte monétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle crucial de l'accès au crédit dans le déclenchement des activités productives des firmes. • La relation de crédit " financeurs "/entreprises implique une contrainte endogène de remboursement pour celles-ci : dettes financières, monétaires et salariales pour les firmes et décentralisation de la contrainte monétaire sur celles-ci. La Banque Centrale comme prêteur en dernier ressort. • La contrainte monétaire incite les firmes à réussir leur projet marchand; elle implique donc la contrainte marchande. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de solvabilité pour les entreprises. • Le rapport financier Monobanque/entreprises n'entraîne qu'une dette formelle, impuissante à soumettre les firmes à une contrainte de remboursement : absence de contrainte monétaire pour les entreprises. La Monobanque, en tant que prêteur unique et contraint ; centralisation de la contrainte de paiement sur l'État. • Rationnement sélectif de l'offre de moyens de paiement destinés au financement des entreprises, en fonction de leur place dans l'échelle des priorités du Plan : une contrainte de financement vide de contrainte monétaire.
Conditions de valorisation du capital, de travail et de production des biens	<ul style="list-style-type: none"> • Le salariat comme mode dominant d'organisation du travail et de cohésion sociale. • Régimes d'emploi et de mobilisation de la main d'oeuvre fondés sur des qualifications <i>préétablies</i>. Celles-ci impliquent, en retour, le niveau des salaires. Sur une telle base, les entreprises définissent alors l'emploi, les tâches et les équipes de travail. • Pluralité des modes de valorisation du capital : la mise en valeur de l'argent sur les marchés monétaires et financiers, l'activité commerciale ou encore l'investissement industriel comme sources différenciées de gain monétaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le salariat comme principe prééminent d'organisation du travail et d'intégration sociale. • Régimes d'emploi et de mobilisation de la main d'oeuvre basés sur la préexistence des équipes de travail, et donc des emplois (et des salaires) par rapport à la définition des tâches et des qualifications. • La mise en valeur industrielle de l'argent comme source quasi-unique de réalisation du gain monétaire: absence de marchés financiers, de marchés monétaires, et de relations commerciales décentralisées et généralisées, affranchies du contrôle étatique
Principes de circulation et de validation des biens; modalités de sanction des décisions et des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de l'utilité des biens via leur " saut périlleux ", l'échange marchand et le paiement. • Sanction marchande en cas d'inadéquation de l'offre à la demande sociale : nécessité pour l'entreprise de remettre en question le projet marchand, le prix, la qualité, les quantités, la combinaison productive... • Contrainte marchande d'écoulement des produits pour les firmes, issue de la contrainte monétaire véhiculée par la relation de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévalidation des activités par l'État : la garantie de vente. • La garantie de vente : la prévalidation des activités et des biens soustrait les entreprises à la sanction du marché car l'inadéquation de leur production à la demande ne remet pas en cause leur existence ni la poursuite de leurs activités. • Cette prévalidation ne supprime pas les mécanismes de validation marchands qui peuvent se traduire par des invendus pour les firmes.

<p>Nature de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Marchande. • Elle subit trois séries de contraintes économiques inséparablement liées : les contraintes de remboursement des prêteurs de capital, de paiement des salariés et d'écoulement des marchandises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non marchande. • Centralisation partielle des contraintes de financement des firmes, de paiement des salariés et d'écoulement des marchandises sur l'État : déplacement de la contrainte marchande et monétaire des entreprises vers l'État. Contraintes d'accès aux ressources physiques et variété des contraintes administratives pour les entreprises.
<p>Modalité dominante d'appropriation du surplus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décentralisée et privative. • Surplus approprié et redistribué par les entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisée. • Surplus approprié et redistribué par l'État.

Dans l'économie socialiste de marché ces contrats sont systématiquement violés en toute impunité » (p. 594)... « Dans tout système une entreprise se trouve dans une certaine mesure sous une double subordination : elle dépend verticalement des autorités de l'État et horizontalement du marché. Quels sont les traits spécifiques du système qui caractérisent cette double dépendance dans le secteur en propriété publique du système socialiste de marché ? *Le rôle de la dépendance horizontale par rapport au marché augmente par comparaison avec ce qui se passe dans le système classique, mais il reste invariablement subordonné* » (*ibid.*, p. 599, souligné par nous).

Le schéma 1 et le tableau 2 synthétisent les principales propositions défendues depuis le début de cette contribution.

CONCLUSION

Le capitalisme et le socialisme ne furent jamais des systèmes économiques polairement opposés. Tel est le constat qui a guidé les développements de ce texte. Ce présupposé nous a conduit à esquisser les linéaments d'une approche alternative aux conceptions antinomiques du capitalisme. Nous avons tenté alors d'identifier dans un même mouvement, d'une part, les similitudes et, de l'autre, les différences entre ces deux systèmes économiques. Nous avons proposé de voir dans les rapports salarial, monétaire et marchand, les trois rapports communs au capitalisme et au socialisme. Nous avons, corrélativement, considéré les formes dominantes d'appropriation du surplus des entreprises comme une norme centrale à partir de laquelle peuvent être appréhendées les différences entre les systèmes capitaliste et socialiste.

En conclusion de cette contribution, nous souhaiterions insister brièvement sur les conséquences de cette approche quant aux enjeux des transformations qui affectent les anciennes économies socialistes et qui impliquent simultanément le capitalisme. En effet, voir, comme nous l'avons proposé dans ce texte, dans les rapports marchand, monétaire et salarial des rapports communs au capitalisme et au socialisme ne signifie pas que ces rapports soient consubstantiels à ces deux seuls systèmes. Ainsi, l'une des conclusions essentielles de ce texte réside dans la nécessité de désenclaver les relations marchande, salariale et monétaire du capitalisme et du socialisme. Dans la perspective théorique élaborée dans cette contribution, le capitalisme et le socialisme ne représentent que deux modes spécifiques d'organisation et d'articulation de ces trois rapports autour d'une modalité prééminente d'appropriation du surplus. Mais ils n'épuisent pas le champ des possibles. D'autres systèmes économiques historiques et nationaux ont ponctué l'histoire contemporaine qui confirment la possibilité, à la fois, logique et pratique de

systèmes économiques *sui generis*, fondés sur les rapports marchand, monétaire et salarial, mais irréductibles au capitalisme et au socialisme. Il en est ainsi car ces systèmes sont basés sur une appropriation du surplus qui n'est dominée ni par une logique centralisée, ni par une logique décentralisée et privative²⁹.

Une telle démarche débouche alors sur une multitude de configurations possibles quant aux points d'arrivée du processus de changement des anciennes économies socialistes. Ce processus peut aboutir au développement du capitalisme, comme c'est le cas, de nos jours, dans certains pays d'Europe centrale comme la Pologne, la Hongrie ou encore la République tchèque. Mais ce processus peut donner naissance à des systèmes économiques inédits, distincts à la fois du capitalisme et du socialisme, comme le donne à voir le système économique actuel de la Russie³⁰. En ce sens, le devenir de ce second type de système économique post-socialiste dépend en grande partie de la nature du mode d'appropriation qui parviendra à imposer son emprise sur les structures et les comportements économiques.

Bibliographie

- ADDA J. (1997), *La mondialisation de l'économie*, La Découverte, 2 tomes, Paris.
- AGLIETTA M. (1976), *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, Calmann-Lévy, Paris.
- AGLIETTA M. (1998), « Le capitalisme de demain », Notes de la Fondation Saint-Simon, novembre.
- AGLIETTA M., ORLEAN A. (1982), *La violence de la monnaie*, PUF, Paris.
- AGLIETTA M., BRENDER A. (1984), *Les métamorphoses de la société salariale*, Calmann-Lévy, Paris.
- ANDERSON P. (1978), *L'État absolutiste*, François Maspero, 2 tomes, Paris.
- ASSELAIN J.-C. (1981), *Plan et profit en économie socialiste*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.
- AYMARD M (1999), « Capitalisme et socialisme : le futur de deux illusions », ce volume.

29. On retrouve cette thèse dans la contribution de J. Kornai au présent ouvrage. L'auteur voit, entre autres, dans le système économique indien, un exemple de ce type de système économique *sui generis*. Un autre cas de ce type de système économique réside dans l'économie yougoslave (jusqu'à la fin des années 1980) évoquée par B. Chavance dans sa contribution à cet ouvrage. Ce système économique a combiné les rapports marchand, salarial et monétaire, autour d'une forme d'appropriation du surplus, à la fois décentralisée et collective (et non pas privative comme c'est le cas dans le capitalisme).

30. Nous avons esquissé quelques propositions, relatives au processus de transformation dans ces différents pays, ainsi qu'en Chine, dans R. Motamed-Nejad, 1999a, 1999b.

- BADIE B., BIRNBAUM P. (1979), *Sociologie de l'État*, Grasset, Paris.
- BEAUD M. (1998), « Capitalisme, logiques sociales et dynamiques transformatrices », ce volume.
- BERLINER J. S. (1952), « The informal organization of the soviet firm », *Quarterly Journal of Economics*, vol. LXVI, août.
- BERLINER J. S. (1957), *Factory and Manager in the USSR*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- BETTELHEIM C. (1945), *La Planification Soviétique*, Marcel Rivière, 2^e édition (1^{re} édition : 1939), Paris.
- BETTELHEIM C. (1950), *L'économie soviétique*, Sirey, Paris.
- BETTELHEIM C. (1970), *Calcul économique et formes de propriété*, François Maspero, Paris.
- BETTELHEIM C. (1971), *L'économie allemande sous le nazisme*, François Maspero, 1^{re} édition : 1945, Paris, Marcel Rivière, Paris.
- BETTELHEIM C. (1982), *Les luttes de classes en URSS – 3^{ème} période : les dominés*, Le Seuil/Maspero, Paris.
- BOUKHARINE N. (1976), *Économique de la période de transition*, Études et Documentation Internationales, Paris.
- BRUNHOFF de S. (1976), *État et capital. Recherches sur la politique économique*, François Maspero, Paris.
- BRUNHOFF de S. (1978), « La monnaie, puissance sociale, puissance privée », *Économies et Sociétés*, tome 12, n°10-11-12, novembre.
- BRUNHOFF de S. (1979), *Les rapports d'argent*, François Maspero, Paris.
- BRUS W., T. KOWALIK (1970), « L'économie et le socialisme selon Oskar Lange », *Economies et Sociétés*, Série G, tome IV, n° 1.
- BUSINO G. (1986), « Le passage des sociétés traditionnelles aux sociétés industrielles. Quelques réflexions pour un débat », *Bulletin du MAUSS*, n° 17, mars.
- CASTORIADIS C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris.
- CHAVANCE B. (1994), *La fin des systèmes socialistes*, L'Harmattan, Paris.
- CHAVANCE B. (1999), « Capitalisme et socialisme comme espèces systémiques : formation, co-évolution et transformation », ce volume.
- COUTROT T. (1998), *L'entreprise néo-libérale, nouvelle utopie capitaliste ? Enquête sur les modes d'organisation du travail*, La Découverte, Paris.
- DOBB M. (1969), *Études sur le développement du capitalisme*, François Maspero, Paris.
- DOCKÈS P., ROSIER B. (1983), *Rythmes économiques, crises et changement social, une perspective historique*, La découverte, Paris.
- DOCKÈS P., ROSIER B. (1988), *L'histoire ambiguë. Croissance et développement en question*, PUF., coll. Économie en liberté, Paris .
- DUPLESSIS R.S. (1997), *Transitions to Capitalism in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, Cambridge.

- GIDDENS A. (1971), *Capitalism and Modern Social Theory. An Analysis of the Writings of Marx, Durkheim and Max Weber*, Cambridge University Press, Cambridge.
- GIDDENS A. (1987), *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, PUF, Paris.
- GRANICK D. (1954), *Management of the Industrial Firm in the USSR*, Columbia University Press, New-York.
- GUNDER FRANK A. (1977), *L'accumulation mondiale : 1500-1800*, Calman-Lévy, Paris.
- HABERMAS J. (1978), *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Payot, Paris.
- HABERMAS J. (1985), *Après Marx*, Fayard, coll. L'espace du politique, Paris.
- HEILBRONER R.L. (1986), *Le capitalisme. Nature et logique*, Economica, Paris.
- KORNAI J. (1984), *Socialisme et économie de la pénurie*, Economica, Paris.
- KORNAI J. (1996), *Le système socialiste. Économie politique du communisme*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- KORNAI J. (1999), « Du socialisme au capitalisme : la signification du "changement de système" », ce volume.
- LAVIGNE M. (1961), *Le capital dans l'économie soviétique*, SEDES, Paris.
- LAVIGNE M. (1979), *Les économies socialistes soviétique et européennes*, Armand Colin, 2^e édition, Paris.
- LEFEBVRE H. (1967), *Vers le Cybernanthrope*, Denoël, Paris.
- LEWIN M. (1976), *La paysannerie et le pouvoir soviétique (1928-1930)*, Mouton, Paris.
- LEWIN M. (1987), *La formation du système soviétique. Essai sur l'histoire sociale de la Russie dans l'entre-deux-guerres*, Gallimard, Paris.
- LEWIN M. (1995), *Russia/USSR/Russia. The Drive and Drift of a Superstate*, The New Press, New York.
- LEWIN M. (1997), « Anatomie d'une crise », in R. Motamed-Nejad, *URSS et Russie. Rupture historique et continuité économique*, PUF, Paris.
- LOPEZ R. (1971), *The Commercial Revolution of the Middle Ages, 950-1350*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J.
- LORENZI J.H. (1975), *Le marché dans la planification*, PUF, Paris.
- MARX K. (1962), *Manuscrits de 1844*, Éditions Sociales, Paris.
- MARX K. (1969), *Le Capital*, Éditions sociales, 3 tomes, Paris.
- MARX K. (1972), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions sociales, Paris.
- MEYER J. (1981), *Les capitalismes*, P.U.F, Paris.
- MOSSÉ R. (1936), *L'Union soviétique au carrefour*, Sagittaire, Paris.
- MOTAMED-NEJAD R. (1992), « Crédit et monnaie dans le processus de transition de l'ex-URSS », *Revue d'économie financière*, n° 21, été.

- MOTAMED-NEJAD R. (1993a), *La formation de l'économie marchande dans les sociétés de type soviétique. Éléments sur les fondements financiers d'une transition économique*, Thèse de doctorat, Université de Paris I.
- MOTAMED-NEJAD R. (1993b), (en coll. avec P. DIEUAIDE), « Théories du rapport salarial et question de la transition dans les économies de type soviétique : bilan et perspectives », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 24, n° 2, juin.
- MOTAMED-NEJAD R. (1996a), « La transition comme processus de réintermédiation de l'économie : l'exemple de la Russie », Communication au Congrès annuel de l' A.F.S.E., Paris, 26 et 27 septembre 1996.
- MOTAMED-NEJAD R. (1996b), « Monnaie et travail en Russie : fondements et enjeux d'une déconnexion », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 27, n° 2, juin.
- MOTAMED-NEJAD R. (1997a), « Salarariat, rapports marchands et transitions en Russie : une approche structurale », in R. Motamed-Nejad (dir.), *URSS et Russie. Rupture historique et continuité économique*, PUF, Paris.
- MOTAMED-NEJAD R. (1997b), « Capitalisme et transitions économiques chez Karl Marx : acquis méthodologiques et problèmes théoriques », Communication aux Journées d'études « Marx aujourd'hui : Fondements et critique de l'économie politique », Université de Paris X - Nanterre, 27 et 28 novembre.
- MOTAMED-NEJAD R. (1998), « *Le Capital* de Marx à l'épreuve du capitalisme contemporain », Communication au Congrès « Marx International II, Section économie : Le devenir du capitalisme », Paris, Université de Paris X - Nanterre, 30 septembre - 3 octobre.
- MOTAMED-NEJAD R. (1999a), « Les transitions économiques en Chine et en Russie : origines et conséquences d'un contraste », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 30, n° 2, juin.
- MOTAMED-NEJAD R. (1999b), « Approches de la transition et nature des économies post-socialistes », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 30, n° 2, juin.
- MOULIER BOUTANG Y. (1998), *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, PUF, Paris.
- POLANYI K. (1983), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris.
- PREOBRAJENSKY E. (1972), *La nouvelle économie*, Études et Documentation Internationales, Paris.
- ROLLE P. (1988), *Travail et salariat*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- ROLLE P. (1997), *Où va le salariat ?*, Éditions Page deux, Fondation Marcel Liebman, Paris.

- ROLLE P. (1998), *Le travail dans les révolutions russes. De l'URSS à la Russie : le travail au centre des changements*, Éditions Page deux, Fondation Marcel Liebman, Paris.
- ROSIER B. (1982), « Le développement économique, processus univoque ou produit spécifique d'un système économique ? Une approche en termes de type de développement », *Économies et Sociétés*, série F., n° 32.
- SAPIR J. (1990), *L'économie mobilisée. Essai sur les économies de type soviétique*, La Découverte, coll. AGALMA, Paris.
- SAPIR J. ed., (1997a), *Retour sur l'URSS. Histoire, économie, société*, L'Harmattan, Paris.
- SAPIR J. (1997b), « Le débat sur la nature de l'URSS. Lecture rétrospective d'un débat qui ne fut pas sans conséquences », in R. Motamed-Nejad, *URSS et Russie. Rupture historique et continuité économique*, PUF, Paris.
- SAPIR J. (1999), « Le capitalisme au regard de l'Autre », ce volume.
- SZAMUELY L. (1974), *First Models of the Socialist Economic Systems*, Akademiai kiado, Budapest.
- THERET B. (1990), « La place de l'État dans les théories économiques françaises de la régulation : éléments critiques et repositionnement à la lumière de l'histoire », *Économie appliquée*, tome XLIII, n° 2.
- THERET B. (1992), *Régimes économiques de l'ordre politique*, P.U.F, Paris.
- THERET B. (ed.), (1995), *L'État, la finance et le social. Souveraineté nationale et construction européenne*, La Découverte, Paris.
- TILLY C. (1993), *Les révolutions européennes : 1492-1992*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ A. (1973), *Production de la société*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ A. (1976), *Les sociétés dépendantes. Essai sur l'Amérique Latine*, Éditions J. Duculot, Paris.
- WEBER M. (1971), *Économie et société*, Plon, 2 tomes, Paris.